

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 11 OCTOBRE 2010**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

---

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX, le onze du mois d'OCTOBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 OCTOBRE 2010.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOCH, DROUIN (à partir du point 4), WATRIN, CORRADI, SERREDSZUM, ARGUELLO, SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration :

M. PIERON à M. SERREDSZUM

M. MATELIC à M. FOURNIER

M. VOLLE à M. WATRIN

Absent excusé : MM. DROUIN (du point 1.1 au point 3.4 inclus), MULLER et HALTER.

Absent : néant.

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY, et M. SCHONS (ROSSELANGE) et Mme D'AMATO et Mlle LOUIS.

---

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de supprimer le point suivant de l'ordre du jour :

**3-1. Opération ravalement de façades – Versement de subventions.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- ACCEPTE que le point 3-1 soit supprimé de l'ordre du jour

**1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**1.1 DB 2010-64 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Cession d'un terrain à la Société M.S.L. – Compromis de vente.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de céder à la Société « Maintenance Service Levage – M.S.L. », domiciliée à JOEUF (54240), Quartier des Entrepreneurs – Z.I. de Franchepré, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire un terrain d'une superficie de 1513m2 situé dans le parc d'activités communautaire Belle-Fontaine à CLOUANGE.
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la Z.A.C. soit 23,00 € HT le m2 hors aide de la Communauté de Communes, ce prix étant conforme à l'estimation de la Brigade Régionale Foncière (Département Domaines) en date du 1er juillet 2010,
- ACCORDE un abaissement de prix à hauteur de 6,90 € le m2, ce qui ramène le prix de cession à 16,10 € HT le m2, compte tenu de l'engagement pris par La Société « Maintenance Service Levage – M.S.L. » de procéder à la création de 2 emplois,
- DECIDE de formaliser cet engagement dans le cadre d'une convention sous seing privé
- Et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente, la convention sous seing privé et l'acte de vente, à passer à cet effet avec la Société « Maintenance Service Levage – M.S.L. » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

### **1.2 DB 2010-65 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Bâtiment d'accueil – Location de la cellule n° 4 à la S.A.R.L. « I.C.S. » - Annulation**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ANNULE sa décision en date du 11 janvier 2010, concernant la location du local n°4 du Centre d'Accueil d'Entreprises situé sur le parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » à la S.A.R.L. « I.C.S. » (Installation Chauffage Sanitaire) représentée par Monsieur MATHIEU suite à la décision de la société ICS de ne pas donner suite à son projet d'installation et, de ce fait, de renoncer à la location d'une cellule dans le centre d'accueil d'entreprise.

## **2. PETITE ENFANCE**

### **2.1 DB 2010-66 – Construction de trois structures multi-accueil - Marche de maîtrise d'œuvre – choix de la procédure**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CHOISIT de mettre en œuvre simultanément trois procédures adaptées pour le choix du ou des maîtres d'œuvres en vue de la réalisation des structures d'accueil pour la petite enfance.

## **3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **3.1 DB 2010-67 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 4 886,70€ TTC.

### **3.2 DB2010-68 – Opération « Pass Foncier » - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « PASS FONCIER » pour un montant total de 32 000€ TTC.

- AUTORISE le Président à signer les conventions à passer avec les bénéficiaires

### 3.3 DB2010-69 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Demande de prorogation de deux années auprès de l'ANAH

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE la prorogation de l'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la CCPOM pour une durée de 2 ans, dans une forme similaire à l'opération actuelle, ou une forme différente.

#### 4. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

Le Président donne communication des différents tableaux de bord, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 30/09/2010
- Tableau de bord financier au 30/09/2010
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/08/2010
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/09/2010
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 30/09/2010
- Tableau de bord « Pass Foncier » au 30/09/2010
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/09/2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h10.

**Rombas, le 12 octobre 2010**

**Affiché le 14/10/10**

**Le Président,**



**Lionel Fournier**